

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

TICHE DE DONNEES DE SECONITE (TDS)					
Section 1. Identification					
Identificateur de produit		MOLY-32-2			
Autres moyens d'identification		266			
Usage recommandé et restrictions d'utilisation GRAISSE LUBRIFIANTE					
Identificateur du fournisseur initial	entificateur du fournisseur initial PROLAB TECHNOLUB INC. 4531 RUE INDUSTRIELLE, THETFORD MINES, (QUEBEC), G6H				
2J1, CANADA TEL. (418) 423-2777 FAX : (418) 423-7619					
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666					
Section 2. Identification des dangers					
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)					

Irritation cutanée (Catégorie 3) Irritation oculaire (Catégorie 2A)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



#### Attention

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

(phrases suivantes non obligatoires) P403 + P203 + P205 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou

nationale.								
Autres dangers connus Aucun								
Section 3. Composition/information sur les ingrédients								
Dénomination chimique (nom commun/synonymes) Numéro CAS ou autre Concentration (%)								
Dodécylbenzènesulphonate de calcium				26264-06-2	< 5			
Carbonate de ca	lcium			471-34-1	< 8			
Poly(1-décène)				68037-01-4	< 50			
Polysulfures, di-	-tert-dodécyl			68425-15-0	< 5			
		Section	on 4. P	remiers soins				
Inhalation	EN CAS D	'INHALATION: Transporter la pe	rsonne	à l'extérieur et la maintenir dans une position	on où elle peut confortablement			
	respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.							
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit							
	par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec							
	de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime							
	vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.							
Voie cutanée	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Rincer la peau à l'eau (5-10 minutes).							
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les							
	lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux							
	persiste: Consulter un médecin.							
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Irritation des yeux.								
Mention de pri	se en charge i	nédicale immédiate/traitement sp	oécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin.	. N'oubliez pas ce document.			
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie								
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)								

## Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

#### Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.



# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

## **Section 7. Manutention et stockage**

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

# Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: CAS 471-34-1 PEL-TWA – 15 mg/m³ (total) & 5 mg/m³ (respirable);

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

# $Mesures \ de \ protection \ individuelle/\'equipements \ de \ protection \ individuelle$

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques							
Apparence, état physique/couleur Graisse bleue		Tension de vapeur Non disponible					
Odeur Huile		Densité	<b>Densité de vapeur</b> Plus lourde que l'air				
Seuil olfactif Non disponible		Densité	Densité relative 0,98				
pH Non disponible		Solubili	Solubilité Négligeable				
Point de fusion/congélation Non disponible		Coeffici	Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible				
Point initial/domaine d'ébullition Non disponible		Température d'auto-inflammation Non disponible					
Point d'éclair > 220 °C		Température de décomposition Non disponible					
Taux d'évaporation Non disponible		Viscosité 46 cSt @ 40°C (Huile de base)					
Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible		COV Non disponible					
Limites supérieures et inférieures	Autre	utre Aucune connue					
d'inflammabilité/d'explosibilité							

### Section 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

#### Risque de réactions dangereuses

Aucun connu.

### Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Aucune connue.

# Matériaux incompatibles

Matières comburantes; etc.

#### Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

### Section 11. Données toxicologiques

# Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque une légère irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements.

### Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible;

Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;

Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible;

Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP;

Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible;

Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible;

Danger par aspiration – Aucune donnée disponible;

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible;

### Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL50 & CL50)

CAS 471-34-1 DL<sub>50</sub> Oral - Rat - 6450 mg/kg;

ETA non disponible dans ce document.

# Section 12. Données écologiques

# Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Aucune donnée disponible pour le produit.

Persistance et dégrada	Aucune donnée disponible		
Potentiel de bioaccum	Aucune donnée disponible		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible		

Aucune donnée disponible **Autres effets nocifs** Aucune donnée disponible

## Section 13. Données sur l'élimination

# Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

#### Section 14. Informations relatives au transport

# Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

NON RÉGLEMENTÉ

# Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

NOT REGULATED

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

NOT REGULATED

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune	
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucun	

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)



# Section 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé**Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

**Réglementation, canadienne relative à l'environnement** Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

# Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.

National Fire Protection Association (NFPA):

HEALTH: 1 FLAMMABILITY: 1 INSTABILITY: 0 SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3.

HAZARD SCALE: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe

California Proposition 65: This product may contain traces of a material known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.

Secti	ion	16.	Aut	res	ini	forn	nati	ions	3

Section 10. Autres informations					
Date de la plus	récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 06 janvier 2021.				
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.				
Abréviations					
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists				
CAS	Chemical Abstract Service				
CL	Concentration létale				
DL	Dose létale				
ETA	Estimation de la toxicité aiguë				
IARC	International Agency for Research on Cancer				
IATA	International Air Transport Association				
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code				
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)				
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health				
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)				
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)				
PEL	Permissible Exposure Limit				
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail				
STEL	Short-term Exposure Limit				
TLV	Threshold Limit Value				
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada				
TSCA	Toxic Substances Control Act				
TWA	Time Weighted Average				

Les informations présentées dans ce document ont été recueillies auprès de sources jugées fiables et sont exactes au meilleur des connaissances de **PROLAB TECHNOLUB INC.** PROLAB TECHNOLUB INC. ne donne aucune garantie explicite ou implicite quant à la qualité marchande ou au caractère approprié du produit pour une utilisation particulière. Ces informations visent uniquement le produit spécifique désigné et ne s'appliquent pas à une utilisation en combinaison avec un autre matériel ou procédé. Il est recommandé que les clients effectuent leurs propres essais préalables. Lire l'étiquette avant l'utilisation. **PROLAB TECHNOLUB INC.** ne peut être tenu responsable de blessures à l'acquéreur ou à un tiers ni de dommages matériels. Tous ces risques sont assumés par l'acquéreur.